Nations Unies S/PV.4121



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4121e séance
Mercredi 29 mars 2000, à 10 heures
New York

Président :	M. Chowdhury	(Bangladesh)
Membres :	Argentine	M. Cappagli
	Canada	M. Duval
	Chine	M. Wang Yingfan
	États-Unis d'Amérique	M. Minton
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Levitte
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Hasmy
	Mali	M. Ouane
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Hamer
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

La situation en Guiné-Bissau

Rapport du du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau (S/2000/250)

00-36673 (F)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau (S/2000/250)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu du représentant de la Guinée-Bissau une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique habituelle, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Da Gama (Guinée-Bissau) prend place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité accepte, au titre de l'article 39 de son règlement provisoire, d'inviter M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Prendergast à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations antérieures.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau, document S/2000/205.

Au cours de cette séance, le Conseil va entendre un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le rapport dont le Conseil est saisi est le quatrième rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS).

Les membres du Conseil de sécurité se souviendront que le Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau, M. Samuel Nana-Sinkam, a présenté au Conseil, le 23 février 2000, un exposé sur les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle et de la progression du processus démocratique dans ce pays. Il a aussi souligné les défis considérables auxquels le nouveau Gouvernement du Président Kumba Yala se heurte pendant la période post-électorale.

Les membres du Conseil se souviendront également qu'après l'exposé de M. Nana-Sinkam le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse, se félicitant du retour de l'ordre constitutionnel et démocratique en Guinée-Bissau et encourageant toutes les parties dans le pays à travailler en étroite coopération dans un esprit de tolérance, en vue de renforcer les valeurs démocratiques, protéger l'état de droit et garantir la protection des droits de l'homme. La déclaration a également encouragé les nouvelles institutions à élaborer et à exécuter des programmes visant à consolider la paix, la réconciliation nationale et le développement économique.

Le présent rapport porte sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau depuis l'exposé de M. Nana-Sinkam. Il donne de nouveaux détails sur la stratégie adoptée par le Gouvernement pour faire face aux défis auxquels il se heurte pendant la période postélectorale. Le rapport décrit également les contributions du Bureau d'appui des Nations Unies à la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, en collaboration avec les institutions des Nations Unies sur le terrain, pour promouvoir la paix et la réconciliation nationale, les droits de l'homme et l'état du droit en Guinée-Bissau.

Les membres du Conseil se souviendront que le mandat du BANUGBIS a été révisé pour mieux répondre aux réalités postélectorales et qu'il a été approuvé par le Conseil le 10 mars.

Pour passer aux points marquants du rapport, je suis heureux de dire que dans l'ensemble, la situation en Guinée-Bissau est pacifique et que la situation humanitaire s'est nettement améliorée. Un plus grand nombre de détenus politiques ont été provisoirement relâchés et les procès de certains ont déjà commencé, en dépit de graves contraintes logistiques et humaines auxquelles est confronté le système judiciaire.

Malheureusement, la situation économique reste préoccupante. Le Gouvernement ne dispose pas encore de ressources suffisantes pour verser les salaires qu'il doit depuis longtemps aux fonctionnaires et aux soldats.

Des préoccupations subsistent à propos des difficultés qu'il y a à redéfinir les relations entre le nouveau Gouvernement et les principaux responsables militaires pendant la période postélectorale. Il est toutefois encourageant de noter que les négociations entre le Gouvernement et l'ancienne junte militaire se poursuivent. Elles sont dirigées par l'évêque de Bissau et un groupe de médiateurs issus de la société civile. Le Représentant du Secrétaire général offre également ses bons offices en la matière, lorsqu'il y a lieu.

Compte tenu de la situation décrite dans son rapport, le Secrétaire général a engagé les membres de la communauté internationale à fournir une aide d'urgence pour soutenir le plan de transition de 100 jours du Gouvernement. Ce plan est fondamental pour la crédibilité du nouveau Gouvernement qui fait face à des pressions croissantes provenant des citoyens ordinaires, qui exigent des services de base dans des domaines tels que l'eau et l'électricité.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier, au nom du Secrétaire général, les États Membres qui ont versé des contributions au Fonds d'affectation spéciale créé pour soutenir les activités du BANUGBIS. Je lance également un appel pour que ce soutien se poursuive.

Depuis que ce rapport a été achevé, il semble y avoir eu une évolution positive à propos du rôle de l'ancienne junte militaire. Grâce à la médiation du Ministre des affaires étrangères de la Gambie, M. Jobe, le Président Kumba Yala a rencontré le 22 mars les membres de l'ancienne junte militaire dirigée par le général Mane. Après la réunion, le Président a annoncé que cinq postes de ministres d'État sans portefeuille avaient été proposés aux membres de l'ancienne junte. L'offre a été acceptée en principe et les détails sont en cours de finalisation. Le général Mane aurait dit après la réunion qu'"il n'y avait aucun nuage entre les nouvelles autorités et les militaires".

Le 22 mars toujours, a eu lieu l'ouverture solennelle de la première session de la nouvelle Assemblée nationale. Les débats vont se poursuivre jusqu'au 22 avril. Dans leurs déclarations d'ouverture, le Président de la République et le Président de l'Assemblée ont réaffirmé leur attachement au respect de l'autorité de l'État et des droits de l'homme.

Avant de convoquer une nouvelle table ronde sur la Guinée-Bissau, le Gouvernement envisage de tenir des consultations avec les partenaires du développement sur ses stratégies d'ensemble et ses domaines prioritaires. Cela se passera mardi le 11 avril à Bissau. Au cours de cette réunion, le Gouvernement a l'intention de présenter ses principales préoccupations, ses stratégies et ses actions prioritaires pour un développement durable, dont les effets bénéficieront à la majorité de la population.

Pour terminer, je voudrais relever trois points qui figurent dans la section "Observations" du rapport du Secrétaire général.

Tout d'abord, le résultat positif des élections législatives et présidentielles a mis un terme aux institutions de transition mises en place en vertu de l'Accord d'Abuja du 1er novembre 1998.

Deuxièmement, il est fondamental que toutes les parties en Guinée-Bissau, y compris l'ancienne junte militaire, acceptent pleinement cette nouvelle réalité démocratique et oeuvrent avec le Gouvernement pour régler les problèmes qui les attendent dans un esprit de patriotisme et de réconciliation nationale.

Enfin, je voudrais redire que sans les efforts conjoints de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté des pays de langue portugaise, de l'Organisation des Nations Unies et des États Membres, la transition à la démocratie en Guinée-Bissau n'aurait jamais pu avoir lieu. Il est tout particulièrement satisfaisant de constater que cet effort conjoint a produit des résultats tangibles. Ceci pourrait servir d'exemple de ce que la communauté internationale, avec la pleine coopération des protagonistes du pays, est en mesure de faire avec des ressources réduites. Toutefois, la tâche n'est pas terminée, et nous n'avons aucune raison de nous reposer sur nos lauriers.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Prendergast de son exposé et de sa présentation du rapport du Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Minton (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Prendergast de son exposé à un moment important du développement des institutions démocratiques en Guinée-Bissau. Nous nous félicitons de l'exposé présenté aujourd'hui par le Secrétariat et de la récente publication du dernier rapport du Secrétaire général sur la Guinée-Bissau. Ils exposent une situation où une intervention opportune des

Nations Unies et internationale a beaucoup contribué au règlement d'un conflit et au rétablissement de l'ordre.

Au cours de nombreuses séances dans cette salle, le Conseil porte son attention sur des situations où l'ordre public est menacé et où les perspectives de paix restent extrêmement fragiles. Mais, heureusement aujourd'hui, s'agissant de la Guinée-Bissau, la paix a été rétablie, des élections libres et régulières ont eu lieu, et des efforts sont déployés, avec l'aide de l'ONU, pour promouvoir la réconciliation nationale et favoriser un climat propice au développement économique. Ces faits positifs méritent d'être reconnus et doivent recevoir toute notre attention car ils établissent une référence de succès fort impressionnante.

Le Gouvernement des États-Unis rend hommage au peuple de Guinée-Bissau pour son attachement à la paix et pour ses efforts collectifs en vue d'instaurer une société plus solide. Mon gouvernement rend hommage au personnel du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, sous la direction extrêmement compétente et perspicace du Représentant du Secrétaire général, M. Samuel Nana-Sinkam, de ses efforts de consolidation des valeurs démocratiques et de promotion de la primauté du droit et de la protection des droits de l'homme en Guinée-Bissau. La mission des Nations Unies en Guinée-Bissau constitue un bon exemple du rôle vital que peut jouer l'ONU dans le règlement des conflits et la mise en place d'institutions après un conflit.

Il est évident que beaucoup reste à faire. À l'issue de la tenue du deuxième tour des élections présidentielles, le 16 janvier, le nouveau Gouvernement du Président Yala et le Premier Ministre Caetano N'tchama peuvent à présent élaborer et mettre en oeuvre des programmes de renforcement de la démocratie et de promotion de la croissance économique. Ces tâches ne seront pas faciles et nombre de défis devront être relevés. Nous voudrions souligner le fait que le Conseil et les États Membres de l'Organisation des Nations Unies devront appuyer énergiquement les efforts du Gouvernement de la Guinée-Bissau en vue de redéfinir le rôle des militaires dans le pays, en conformité avec la primauté du droit et les règles démocratiques. En tant que membre du Groupe des amis de la Guinée-Bissau, les États-Unis sont prêts à faire leur possible à cet égard.

Au titre de nos propres dispositions législatives, nous avons suspendu l'assistance bilatérale directe au Gouvernement de la Guinée-Bissau lors du coup d'État de mai 1999. Toutefois, après les élections de novembre et janvier dans ce pays, que nous avons considérées comme libres, transparentes et équitables, nous étudions les moyens de reprendre nos efforts d'assistance bilatérale. Nous espérons pouvoir fournir un soutien dans les domaines commercial et des investissements lorsque les obstacles légaux restants auront été levés, et apporter notre aide en matière de déminage.

Selon nous, la communauté internationale réagirait de façon très défavorable si la Guinée-Bissau retrouvait un régime militaire sous quelque forme que ce soit. La Guinée-Bissau est en train de se relever d'un conflit civil; elle a besoin de paix, de reconstruction et de développement. Rien ne pourrait entraver davantage ce processus qu'une nouvelle intervention militaire dans la direction des affaires du pays, et nous ne nous attendons pas à cette éventualité.

Le peuple de la Guinée-Bissau a besoin de l'appui de la communauté internationale et il le mérite. Grâce aux encouragements et à l'intervention internationaux, la Guinée-Bissau a pris les premières mesures décisives pour instaurer une nouvelle société basée sur la réconciliation nationale et les valeurs démocratiques. Nous devons continuer d'appuyer ces efforts.

Nous nous félicitons de la récente décision du Secrétaire général de proroger d'un an le mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, jusqu'au 31 mars 2001. Dans une sous-région instable, aux nombreux défis et crises imbriquées, les Nations Unies doivent continuer de jouer un rôle majeur en aidant le Gouvernement et le peuple de la Guinée-Bissau à continuer de créer une base solide pour la paix.

M. Ouane (Mali) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport du 24 mars, et M. Prendergast de son exposé complémentaire. Et pour déférer à votre voeu, je serai bref.

Ce sera d'abord pour rappeler que la tenue d'élections libres, équitables et transparentes en Guinée-Bissau a constitué une étape majeure dans la démocratisation de ce pays. Et comme l'indique le rapport du Secrétaire général, le processus de transition ayant abouti, le pays se trouve maintenant à un point critique de son histoire, à la fois dynamisé par les progrès déjà accomplis et conscient des nombreux défis à relever.

En effet, la nécessité de satisfaire la volonté populaire de changement, attestée par l'éclatante victoire du Président Kumba Yala qui a obtenu, rappelons-le, 70 % des voix, est très forte, qui assigne aux autorités de Guinée-Bissau des priorités post-électorales pour le court et le moyen terme d'une part, et doivent renforcer l'esprit de réconciliation parmi la population, consolider l'état de droit, assurer une

bonne gestion des affaires publiques et aussi le respect des droits de l'homme.

Nous nous réjouissons à cet égard des mesures positives annoncées par M. Prendergast. D'autre part, les nouvelles autorités de Guinée-Bissau doivent continuer à améliorer les relations avec les États voisins et la coopération avec la communauté internationale dans son ensemble.

Il reste, au-delà de ces résultats, que la situation est encore précaire dans ce pays, et c'est pourquoi nous pensons qu'un signal fort du Conseil de sécurité doit être adressé à la classe politique de Guinée-Bissau, tous partis politiques confondus, et à la société civile de ce pays — signal qui insisterait sur le retour à la normalité et mettait l'accent également sur la fin de la transition organisée par l'Accord d'Abuja du 1er novembre 1998.

De même, nous pensons que la mobilisation de la communauté internationale en vue d'une assistance pour la reconstruction de l'économie et la consolidation d'une paix durable en Guinée-Bissau est d'une ardente nécessité. À cet égard, nous attendons avec intérêt la tenue de la conférence des donateurs, prévue ici-même à New York au mois de mai prochain.

C'est précisément dans cette double perspective que s'inscrit le projet de déclaration tel qu'il a été soumis au Conseil et que nous adopterons à l'issue de cette séance.

Je voudrais, pour conclure, rappeler l'engagement ferme de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à poursuivre ses efforts en vue de la consolidation de la situation en Sierra Leone, mais aussi pour la stabilisation de l'ensemble de notre sous-région. Le Président Konaré, de ce point de vue, en a fait une priorité de son mandat et fait preuve à cet égard d'une volonté et d'une détermination rappelées hier fort opportunément par M. Miyet.

D'autre part, je voudrais aussi rendre hommage au Représentant du Secrétaire général, M. Nana-Sinkam, au personnel du Bureau d'appui des Nations Unies en Guinée-Bissau et à toute l'équipe des Nations Unies, pour le dévouement en faveur de la Guinée-Bissau.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise voudrait remercier le Secrétaire général du rapport qu'il nous a présenté. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint, M. Prendergast, de son exposé complémentaire.

Récemment, la situation en Guinée-Bissau est demeurée stable et ses relations avec les pays voisins se sont améliorées. La présente situation humanitaire en Guinée-Bissau a légalement connu une amélioration. Nous sommes satisfaits de l'évolution de la situation dans ce pays. Depuis son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement s'est engagé à procéder à des réformes et a pris de mesures positives à cette fin, et nous en sommes reconnaissants.

Nous souscrivons à l'observation figurant dans le rapport du Secrétaire général selon laquelle la Guinée-Bissau se trouve à un tournant décisif. Nous encourageons le Gouvernement de Guinée-Bissau à poursuivre ses efforts pour renforcer la réconciliation nationale, consolider l'ordre constitutionnel et entamer un processus de reconstruction économique dès que possible en vue de maintenir la paix et la stabilité dans ce pays.

En même temps, nous invitons la communauté internationale à continuer d'accorder attention et appui à la Guinée-Bissau, et d'appuyer le processus de paix en particulier. À cet égard, nous remercions la [Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest] et la [Communauté des pays de langue portugaise] des efforts considérables qu'elles déploient depuis fort longtemps. Nous voudrions également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nana-Sinkam, ainsi que le [Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau], du rôle positif qu'ils ont joué dans le processus de paix en Guinée-Bissau. Nous espérons que dans l'année à venir, ils continueront d'oeuvrer inlassablement en faveur de la paix et du développement en Guinée-Bissau.

Pour terminer, nous exprimons notre appui au projet de déclaration du Président qui sera adopté plus tard.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui pour examiner le dernier rapport du Secrétaire général en date du 24 mars 2000, qui porte sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du [Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS)]. Nous souhaitons aussi remercier M. Kieran Prendergast d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général et d'avoir fait le point sur la situation.

Le rapport montre clairement que le peuple bissau-guinéen aspire fermement à la paix, et souhaite laisser derrière lui les événements tragiques de la guerre civile. Nous nous félicitons du fait que le processus de normalisation et la transition vers la démocratie aient lieu tout de

suite après la tenue d'élections législatives et présidentielles dans ce pays. Le succès de ces élections et la mise en place subséquente d'un nouveau Gouvernement ont ouvert un nouveau chapitre pour le peuple bissau-guinéen, et ce chapitre est rempli des promesses d'un avenir politique pacifique et démocratique. Le Gouvernement de transition mis en place en vertu de [l'Accord d'Abuja] conclu le 1er novembre 1998 a donc été dissout.

À cet égard, nous félicitons le Président Kumba Yala de son mandat impressionnant et nous lui souhaitons plein succès, au moment où la Guinée-Bissau parachève le processus de retour à la vie civile. Nous appuyons l'intention du Président de lutter contre la corruption et d'édifier une société plus juste et plus démocratique. Le Gouvernement a déjà choisi [ses priorités postélectorales pour le court et le moyen terme,] et cela est très encourageant.

Toutefois, nous notons que, au moment où la Guinée-Bissau va de l'avant avec son processus de démocratisation, les militaires continuent néanmoins de garder une position publique importante. Nous prions instamment l'ancienne junte militaire de respecter sa promesse de s'éloigner de la vie politique et de demeurer fidèle au nouveau Président. Nous sommes encouragés par les résultats positifs des négociations entre le Gouvernement et l'ancienne junte militaire afin de redéfinir le rôle des militaires conformément au principe de la primauté du droit et de la démocratie. Nous rendons hommage au Ministre des affaires étrangères de la Gambie pour le rôle louable qu'il a joué en la matière. Pour assurer une transition sans heurt vers la démocratie en Guinée-Bissau, il importe que les militaires appuient la primauté des institutions civiles et de l'état de droit, et limitent leur rôle à la défense nationale.

Dans l'intervalle, nous continuons d'être préoccupés par la vaste circulation d'armes de petit calibre, qui ne fait que compliquer la situation en matière de sécurité. Ma délégation se félicite donc des efforts faits en vue [d'élaborer un train de mesures susceptibles d'inciter les civils à remettre leurs armes, sous la coordination du BANUGBIS et avec le soutien actif du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.] En outre, il convient de souligner l'importance de la mission que la Banque mondiale se propose de dépêcher dans le pays au début du mois prochain afin de promouvoir la démobilisation et la réinsertion des militaires dans la vie civile. De plus, nous sommes heureux de constater que des améliorations ont eu lieu dans le domaine des droits de l'homme et dans la situation humanitaire globale, et nous nous félicitons du rôle que continue de jouer le BANUGBIS dans ce processus. L'amélioration constante des relations entre la Guinée-Bissau et ses voisins a aidé à faciliter le retour rapide et sans heurt des réfugiés dans le pays. Nous nous en félicitons.

La Guinée-Bissau a besoin de notre assistance et de notre attention continues au moment où elle cherche à consolider la paix et la stabilité dans le pays. La Malaisie s'associe à tous ceux qui ont demandé à la communauté internationale d'appuyer le programme de transition de trois mois du Gouvernement, en attendant l'organisation d'une [nouvelle table ronde.] Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général pour dire que la capacité de l'Organisation de jouer son rôle crucial de facilitateur en Guinée-Bissau dépend en grande partie de l'aide continue et additionnelle de la communauté internationale.

Pour terminer, la Malaisie félicite la [Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest] ainsi que la [Communauté des pays de langue portugaise] pour le rôle important qu'elles ont joué afin de faciliter le processus de transition. Nous félicitons également les États Membres de l'Organisation, notamment la France, les Pays-Bas et Chypre, pour leur contribution au [Fonds d'affectation spéciale créé pour soutenir les activités du BANUGBIS]. Nous souhaitons aussi nous associer à ceux qui ont rendu hommage au Représentant du Secrétaire général, M. Nana-Sinkam, au BANUGBIS et à l'équipe des Nations Unies en Guinée-Bissau pour les efforts qu'ils ont déployés jusqu'ici et pour les succès continus qu'ils ont obtenus en appuyant la Guinée-Bissau dans ses efforts de consolidation de la paix.

Mme Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion d'information publique sur la Guinée-Bissau. Nous souhaitons remercier M. Kieran Prendergast d'avoir fait le point sur la situation actuelle dans ce pays. Nous nous félicitons également du rapport du Secrétaire général qui figure dans le document S/2000/250.

Les événements survenus en Guinée-Bissau au cours de ce dernier mois témoignent du fait que l'Organisation des Nations Unies peut, [avec la pleine coopération des protagonistes du pays et le soutien constant de l'ensemble de la communauté internationale, contribuer sensiblement à l'action menée par un pays pour passer d'un état de guerre à un état de paix.] À cet égard, ma délégation se félicite des excellents résultats obtenus par le [Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS)]. Nous félicitons également le Président Kumba Yala, et nous lui souhaitons plein succès, ainsi qu'à son Gouvernement.

Les Nations Unies peuvent être fières du fait que les mesures très dynamiques prises en vue de rétablir l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau, notamment le renouvellement récent du mandat du BANUGBIS pour une période d'un an, signifient que cette Organisation est disposée à aborder une nouvelle phase dans son rôle politique en Guinée-Bissau. Dans le mandat révisé du Bureau d'appui, on a mis l'accent, à juste titre, sur la facilitation de efforts de consolidation de la paix. De même, nous souhaitons saluer l'excellente contribution des États Membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de la Communauté des pays de langue portugaise pour le rôle clef qu'ils ont joué afin d'assurer le rétablissement de la paix et de sécurité partout en Guinée-Bissau, et surtout pour la mise en oeuvre réussie de l'Accord d'Abuja.

Nous nous associons aux autres délégations qui ont rendu hommage au peuple bissau-guinéen, qui a fait preuve de la maturité politique nécessaire pour assurer le succès d'élections libres, justes et transparentes, et qui a clairement démontré son désir de paix. Nous avons été très heureux d'entendre M. Prendergast indiquer qu'un accord est récemment intervenu entre le Gouvernement et l'ancienne junte militaire, et nous exprimons la gratitude de notre délégation à l'égard du Ministre des affaires étrangères de la Gambie pour ses activités de médiation.

Nous sommes d'accord pour dire que la Guinée-Bissau se trouve maintenant à un point critique de son histoire. Bien que les progrès réalisés soient louables, des efforts doivent maintenant être faits pour faire face aux défis considérables qui se présenteront. Le rapport du Secrétaire général cerne plusieurs de ces défis, y compris [la consolidation de la démocratie naissante en Guinée-Bissau, la redynamisation des institutions publiques, la démobilisation et la réintégration des militaires à la retraite, le retour des réfugiés et la relance de l'économie.] Ces défis vont nécessiter des partenariats constructifs, faisant appel aux efforts des protagonistes nationaux et à ceux des pays voisins. La Jamaïque partage l'avis selon lequel le Conseil de sécurité doit continuer de jouer un rôle dans la phase de consolidation de la paix après le conflit en Guinée-Bissau, en fournissant son soutien politique. Le projet de déclaration du Président, que nous allons adopter plus tard et qui bénéficie du plein soutien de ma délégation, envoie un message clair au nouveau Gouvernement de la Guinée-Bissau au moment où il consolide son nouveau rôle constitutionnel tout en mettant fin aux institutions provisoires découlant de l'Accord d'Abuja, de son protocole additionnel et de tous les accords connexes.

La communauté internationale a également un rôle à jouer dans la mobilisation de l'appui financier nécessaire pour assurer le développement des structures d'État de la Guinée-Bissau. Le rapport du Secrétaire général met en lumière la nécessité de répondre de toute urgence aux besoins sociaux et économiques de la population en donnant la priorité à l'élimination de la pauvreté. Nous sommes profondément convaincus que l'attachement aux objectifs que sont la paix et la sécurité doit s'accompagner de plans visant à encourager la croissance économique soutenue et le développement durable. Nous encourageons donc le système des Nations Unies et les organismes issus des accords de Bretton Woods à coopérer afin de cibler l'action sur les secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et l'agriculture et nous attendons avec intérêt les résultats de la prochaine table ronde.

Enfin, ma délégation souhaite rendre hommage au Représentant du Secrétaire général, M. Nana-Sinkam, et au personnel du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau pour le travail acharné qu'ils accomplissent et le dévouement avec lequel ils assurent la paix et la stabilité en Guinée-Bissau.

M. Levitte (France) : Je voudrais, après mes collègues, remercier le Secrétariat, remercier en particulier M. Prendergast pour la présentation qu'il nous a faite du rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau.

La France porte une appréciation positive sur l'action dynamique du représentant du Secrétaire général M. Nana-Sinkam et du Bureau des Nations Unies dans ce pays. Nous considérons que la présence sur place des Nations Unies depuis le mois de juin 1999 a permis à ce pays de passer d'un état de guerre à un état de paix et de rétablir progressivement l'ordre constitutionnel. Les positions courageuses de M. Nana-Sinkam, les contacts étroits qu'il a entretenus avec les autorités et le pouvoir judiciaire, ont permis une amélioration du respect des droits de l'homme et de l'État de droit. C'est, comme le soulignait à juste titre M. Prendergast, un excellent exemple du rôle irremplaçable des Nations Unies.

La France s'est réjouie du succès de l'organisation des dernières élections présidentielles et législatives en Guinée-Bissau. Les premiers objectifs fixés par le Président Kumba Yala nous paraissent aller dans le bon sens et méritent d'être appuyés par la communauté internationale. Le souci du Président de consulter régulièrement la société civile sur les différents programmes entrepris nous paraît aller dans le bon sens. La France participera naturellement dans un esprit

positif et constructif à la prochaine table ronde organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement.

Compte tenu du déroulement satisfaisant des élections, il nous semble important que le pouvoir civil puisse se voir reconnaître toute la légitimité nécessaire pour mettre en oeuvre son action. Le plein respect de l'accord d'Abuja du 1er novembre 1998, négocié sous les auspices de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) nous paraît impliquer la dissolution de la junte. Le retour total à la normalité constitutionnelle constitue une véritable priorité. Les forces armées doivent désormais obéir sans équivoque aux injonctions du pouvoir civil.

Je voudrais ici saluer le rôle très positif joué par la Gambie et en particulier par le Ministre des affaires étrangères M. Jobe. Nous espérons que l'accord trouvé le 22 mars pourra être appliqué. Nous appuyons toutes les initiatives visant à promouvoir la démobilisation et la réinsertion des militaires dans la vie civile et nous attendons, comme d'autres, avec intérêt les résultats de la mission de la Banque mondiale qui doit se dérouler dans quelques jours, au début du mois d'avril.

La France encourage le représentant du Secrétaire général, M. Nana-Sinkam, à poursuivre des consultations avec les pays de la région pour régler les problèmes de sécurité aux frontières. L'adoption des mesures de confiance présentées par le Président Konaré, du Mali, en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO nous paraît également aller dans le bon sens.

L'absence de paix en Guinée-Bissau constituait un facteur de risque et de déstabilisation pour toute la sous-région. Les progrès sont incontestables; cependant l'information contenue dans le rapport du Secrétaire général, selon laquelle un grand nombre d'armes légères continuerait de circuler parmi la population constitue pour notre délégation un sujet de vraie préoccupation. Je m'associe donc aux propos de l'Ambassadeur Hasmy qui a souligné l'importance d'une mise en oeuvre dynamique du programme de récupération de ces armes. C'est un dossier essentiel pour l'avenir de la Guinée-Bissau et pour la stabilité de la sous-région tout entière.

M. Duval (Canada) : Le Canada accueille avec satisfaction la prorogation d'un an du mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Nous remercions M. Prendergast de sa présentation et, avec lui, nous sommes convaincus que le Bureau des Nations Unies en Guinée-Bissau pourra tirer parti du récent succès du processus démocratique et de la formation d'un gouvernement à large participation afin d'aider la société civile et le gouvernement à consolider la paix dans le pays.

Nous saluons particulièrement l'appui fourni par l'armée de Guinée-Bissau aux processus de paix et de démocratisation et son engagement à transformer les forces armées en une armée plus professionnelle, subordonnée aux autorités civiles. En confirmant la suprématie de la Constitution du pays et en s'abstenant de s'ingérer dans le processus électoral qui vient de s'achever, les chefs militaires ont fait preuve d'un respect encourageant pour l'autorité civile. Nous encourageons les membres du Conseil et les organisations régionales pertinentes à poursuivre leur engagement en s'assurant que l'autorité militaire de transition cède réellement tous les pouvoirs à l'administration civile élue.

Les relations entre la Guinée-Bissau et ses voisins continuent à s'améliorer et nous le devons en grande partie au travail exemplaire du représentant du Secrétaire général, M. Samuel Nana-Sinkam, et du Président malien — et Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest - Alpha Oumar Konaré, qui ont supervisé la création d'un mécanisme commun de surveillance le long des frontières de la Guinée-Bissau avec le Sénégal et la Guinée, ainsi que la mise en place d'autres mesures destinées à rétablir la confiance.

Nous sommes encouragés de constater que les rapports préparés par des groupes de la société civile en Guinée-Bissau font état d'une amélioration notable de la situation des droits de l'homme et que le gouvernement a pris la décision de libérer un certain nombre de personnes qui ont été incarcérées après le coup d'État de mai 1999. Toutefois, une cinquantaine de détenus vit toujours dans des conditions que le Secrétaire général qualifie dans son rapport de déplorables. Nous notons enfin l'assistance technique fournie par des organes de l'ONU afin de renforcer les capacités judiciaires locales, efforts qui contribueront à faire aboutir, nous l'espérons, rapidement les procès dans un climat d'équité et de transparence.

Finalement, nous sommes encouragés par les efforts déployés par le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau visant à promouvoir les droits de la femme grâce à des discussions, notamment avec les femmes parlementaires, et par l'engagement pris par le gouvernement de créer un institut pour les femmes et pour les enfants.

M. Ben Mustapha (Tunisie) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier pour avoir consacré cette séance à la situation en Guinée-Bissau. Je voudrais également remercier M. Prendergast, Secrétaire Général adjoint aux affaires politiques qui a bien voulu nous présenter le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation dans ce pays.

La délégation tunisienne enregistre avec satisfaction le retour progressif de l'ordre constitutionnel et démocratique en Guinée-Bissau après la tenue d'élections libres, équitables et transparentes. Nous nous félicitons à cet égard des efforts déployés par le nouveau Gouvernement pour consolider la démocratie naissante, promouvoir la réconciliation nationale en impliquant les forces vives du pays dans la prise de décision, assurer une bonne gestion des affaires publiques et s'intégrer de nouveau dans la dynamique de développement sous-régional au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Il est évident que le retour de la Guinée-Bissau à une normalité durable requiert d'intenses efforts nationaux, sous-régionaux et internationaux. Il est bien entendu qu'il revient en premier lieu aux bissau-guinéens de s'atteler à la tâche en prenant en charge la reconstruction économique de leur pays tout en veillant à faire en sorte que la réconciliation nationale reste un objectif à consolider sur une base quotidienne afin que la stabilité s'instaure d'une manière durable.

En prorogeant le mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau pour une période d'un an à partir du 31 mars, le Conseil de sécurité a réaffirmé sa volonté de continuer à apporter le soutien nécessaire à la consolidation de la paix et de la stabilité en Guinée-Bissau. L'action internationale qui a fait passer ce pays d'un état de guerre à un état de paix constitue pour nous un motif de grande satisfaction. La coopération de toutes les parties bissau-guinéennes, avec le soutien de la CEDEAO et de la Communauté des pays de langue portugaise, ainsi que de l'ONU, prouve en fait que la mobilisation de toute la communauté internationale en faveur de la paix est toujours porteuse d'espoir.

Le dénouement heureux du conflit en Guinée-Bissau devrait encourager les protagonistes dans d'autres zones de tension et de conflit à méditer cet exemple en optant résolument pour la paix.

La délégation tunisienne exprime son appui à la déclaration que vous ferez, Monsieur le Président, au nom du Conseil et qui traduit tout notre soutien au processus de réconciliation et à ses exigences ainsi que le rôle que la communauté internationale continuera à jouer pour consolider la paix en Guinée-Bissau.

M. Hamer (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint de sa présentation du rapport et des informations supplémentaires qu'il nous a fournies. Les conclusions du rapport semblent globalement positives, malgré les préoccupations dont Sir Kieran nous fait part au sujet de la situation économique en Guinée-Bissau.

Comme le dit le Secrétaire général au paragraphe 23 de ce rapport, le cas de la Guinée-Bissau est un bon exemple de ce que la coopération de la région, de la communauté internationale et de l'ONU dans la recherche d'une solution pacifique peut donner, avec des moyens relativement limités. Nous devons maintenir la question à l'ordre du jour pour aider la Guinée-Bissau à consolider la paix et la démocratie et veiller à ce que les éléments modérés continuent de l'emporter.

Le retour à l'ordre démocratique et constitutionnel en Guinée-Bissau est maintenant effectif et il est important que les structures mises en place en marge de la constitution, qui avaient un rôle à jouer dans l'Accord d'Abuja et les accords connexes, cèdent désormais la place aux institutions constitutionnelles.

Notre principale préoccupation à cet égard reste la question de la junte militaire, à qui l'on doit faire comprendre dans les termes les plus clairs que la formation du nouveau Gouvernement a mis un terme à son rôle et que l'armée doit être dépolitisée. La communauté internationale ne saurait tolérer le retour sous quelque forme que ce soit de la junte sur la scène politique bissau-guinéenne.

Une autre source de préoccupation est liée à la lenteur du processus de démobilisation, de désarmement et de réinsertion. Le Gouvernement bissau-guinéen doit se saisir de la question de façon prioritaire et nous encourageons également la Banque mondiale à accélérer ses efforts en ce sens. En leur qualité de membre du Groupe des amis du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, les Pays-Bas continueront de contribuer au Fonds d'affectation spéciale créé pour soutenir les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, auquel ils sont prêts en principe à apporter une nouvelle contribution de 500 000 florins.

Enfin, ma délégation aura plaisir à appuyer la déclaration présidentielle dont vous allez donner lecture, Monsieur le Président, et que nous remercions la délégation du Mali,

pays qui préside actuellement la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, d'avoir rédigée.

M. Yel'chenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous tenons tout d'abord à remercier Sir Kieran Prendergast de son rapport, qui donne d'amples raisons d'espérer que les efforts concertés du peuple de Guinée-Bissau et de la communauté internationale n'ont pas été vains.

Nous nous souvenons tous de la période très difficile où la Guinée-Bissau était déchirée par les tensions politiques qui ont ensuite provoqué une guerre civile sanglante. L'Organisation des Nations Unies était présente dès cette époque et prête à aider le pays à créer le climat propice au rétablissement de la paix, de la réconciliation nationale et des principes démocratiques. La controverse politique qui divisait le pays a été résolue, ce dont il faut remercier le peuple bissau-guinéen, la volonté politique avérée des parties concernées, les pays voisins, l'appui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de la Communauté des pays de langue portugaise, et le travail remarquable du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix (BANUGBIS) en Guinée-Bissau.

L'évolution politique récente du pays illustre clairement la ferme volonté et la capacité du peuple bissau-guinéen de voter pour le changement et de prendre le chemin de la démocratie, de la réconciliation nationale et de l'unité.

Nous sommes particulièrement satisfaits de voir que les engagements pris par les signataires de l'Accord d'Abuja et des autres accords connexes se traduisent par des mesures concrètes en vue du rétablissement du gouvernement démocratique et de l'ordre constitutionnel.

Après la période de transition, le nouveau Gouvernement bissau-guinéen va se trouver confronté à de nouveaux problèmes pressants dans différents domaines, à commencer par la consolidation de la démocratie, la démobilisation et la réinsertion des militaires dans la société civile, le renforcement d'un dispositif judiciaire équitable pour les personnes détenues suite aux événements de mai 1999, et la revitalisation de l'économie. La création des conditions sociales et économiques propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées devrait faire partie des tâches prioritaires du jeune Gouvernement constitutionnel.

Rien ne vaut le présent pour agir. La communauté internationale doit tendre une main secourable au peuple de la Guinée-Bissau et l'approbation donnée par le Conseil de sécurité à la révision et à la prorogation du mandat du BANUGBIS est, à cet égard, un pas essentiel dans la bonne direction. Toutefois, l'appui politique ne suffit pas; il doit s'accompagner d'un soutien financier pour pouvoir répondre aux besoins fondamentaux du pays dans les domaines social et économique. Les donateurs internationaux ont, à cet égard, un rôle capital à jouer.

Nous espérons sincèrement que le cas de la Guinée-Bissau sera un exemple mémorable de ce qu'a permis de réaliser une coopération optimale entre le peuple de ce pays et la communauté internationale et que les autres pays d'Afrique qui doivent encore surmonter leurs difficultés politique et sécuritaires leur emboîteront le pas.

M. Cappagli (Argentine) (*parle en espagnol*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance sous la forme d'une réunion d'information publique, ce qui est un bon point pour la transparence des travaux du Conseil de sécurité. En effet, la totalité des Membres de l'ONU qui peuvent ainsi avoir accès aux informations fournies.

Nous avons lu avec attention le rapport du Secrétaire général en date du 24 mars sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et nous remercions M. Prendergast de sa présentation très instructive de ce rapport.

Le second tour des élections de janvier dernier et l'investiture du nouveau Président constitutionnel de Guinée-Bissau, M. Kumba Yala, ont marqué la fin de l'étape de transition du pays, comme le prévoyait l'Accord d'Abuja. Nous pouvons dire aujourd'hui que cette étape de transition a été couronnée de succès. Comme il apparaît à la lecture du rapport du Secrétaire général, et à ce que vient de nous dire M. Prendergast, la situation s'est globalement améliorée en Guinée-Bissau. Le pays a retrouvé l'état de droit; les relations avec les pays voisins évoluent favorablement; la situation humanitaire s'est améliorée, avec le retour de nombreux réfugiés dans le pays et de nombreuses personnes déplacées dans leurs foyers.

Cela a été possible grâce aux efforts déployés par de nombreuses personnes et avant tout par le peuple de la Guinée-Bissau lui-même. Mais je souhaite également mentionner en particulier le Représentant du Secrétaire général, M. Samuel Nana-Sinkam, ainsi que le personnel du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS), entre autres.

Comme nous l'avons dit précédemment, si l'étape de transition est terminée, les tâches auxquelles le nouveau Gouvernement doit encore faire face sont ardues. Comme

le rapport du Secrétaire général l'indique, de nouvelles relations doivent s'établir entre le Gouvernement civil et les forces armées qui doivent respecter l'autorité civile, il faut en outre s'attaquer au problème des armes légères, améliorer l'appareil judiciaire et répondre aux besoins socioéconomiques fondamentaux.

Le règlement de ces problèmes constituera une mise à l'épreuve pour les activités de consolidation de la paix de l'ONU. Le BANUGBIS, dont le mandat révisé a été prorogé d'un an à partir du 31 mars, a un rôle fondamental à jouer pour soutenir le nouveau Gouvernement de la Guinée-Bissau. Nous prions instamment la communauté internationale d'apporter tout l'appui nécessaire à ces tâches et nous nous engageons à faire de même au Conseil de sécurité.

Pour terminer, nous exprimons notre appui au projet de déclaration du Président élaboré par la délégation malienne.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : La Namibie remercie le Secrétaire général de son rapport complet sur la Guinée-Bissau. Nos remerciements vont également à M. Prendergast pour la mise à jour qu'il nous a présentée.

La situation en Guinée-Bissau a constitué une tâche prioritaire pour l'ONU au cours de l'année écoulée et elle continuera de bénéficier de l'attention de la communauté internationale pour permettre au peuple de ce pays de consolider la démocratie. Je voudrais par conséquent saisir cette occasion pour rendre hommage au peuple de la Guinée-Bissau et le féliciter des efforts qu'il a faits pour rétablir la paix et l'état de droit dans ce pays. L'heureuse issue des élections législatives et présidentielles et la constitution d'un gouvernement largement représentatif témoignent clairement de l'attachement du peuple de la Guinée-Bissau à faire évoluer le pays vers la démocratie.

Nous encourageons le nouveau Gouvernement du Président Kumba Yala à lancer un programme énergique pour promouvoir une véritable réconciliation nationale et inculquer des valeurs démocratiques, le concept d'un état de droit et d'une gestion saine des affaires publiques en Guinée-Bissau. Ce sont là des préalables importants pour ramener la prospérité et améliorer la qualité de la vie du peuple bissau-guinéen dont l'ingéniosité et l'esprit d'initiative pourront s'épanouir grâce au plein appui de la communauté internationale.

À cet égard, nous rendons un hommage tout particulier au Représentant du Secrétaire général ainsi qu'aux hommes et aux femmes du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés en vue d'aider le peuple de la Guinée-Bissau. Nous remercions également en particulier les États Membres, les organismes de l'ONU, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté des pays de langue portugaise du soutien qu'ils ont apporté et du rôle de premier plan qu'ils ont joué dans le processus de paix en Guinée-Bissau. Nous exhortons la communauté internationale à poursuivre son appui au processus de reconstruction dans ce pays.

La Guinée-Bissau a besoin d'une force de défense fiable et incontestablement démocratique. Le processus d'incorporation doit en priorité faire appel à des éléments qui n'ont pas été impliqués dans des violations flagrantes des droits de l'homme ou qui n'ont pas participé de manière active à des activités politiques. Les éléments qui ne sont pas en mesure de servir dans cette force doivent acquérir des compétences qu'ils pourront utiliser dans la vie civile.

Nous sommes préoccupés par la circulation des armes légères dans le pays et nous souhaitons nous associer à l'observation faite par l'Ambassadeur Hasmy à ce propos.

Enfin, nous souhaitons plein succès au Président Kumba Yala et au peuple de la Guinée-Bissau.

Sir Jeremy Greenstock (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux remerciements et aux louanges exprimées dans les déclarations prononcées ce matin, ainsi qu'à la note d'optimisme suscitée par le succès relatif remporté par l'ONU en Guinée-Bissau.

Je voudrais seulement faire quelques brèves observations. Tout d'abord, sur cette question, nous devons veiller à faire en sorte que la période d'après-conflit se déroule dans de bonnes conditions. J'estime que cela nous donne l'occasion de nous concentrer sur ce qui se passe dès lors que l'on a remédié au pire, grâce à l'aide de l'ONU et au travail excellent que réalisent M. Nana-Sinkam et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS). Comme les autres orateurs l'ont dit ce matin, cela implique de faire porter les efforts sur la police et les forces armées en particulier.

Mais il y a un autre aspect, à savoir, l'aspect régional. Trop souvent en Afrique, nous avons constaté que des progrès réalisés à un moment donné ont été balayés par de nouveaux événements survenus dans la région ou provenant de l'extérieur. La circulation des armes légères en est un exemple, mais les politiques régionales peuvent également être préjudiciables. Nous devrons certainement suivre ce

problème de très près en Sierra Leone, par exemple. Mais, avec les élections du Sénégal, les succès remportés en Guinée-Bissau et l'amélioration, je l'espère, de la situation précaire en Sierra Leone, l'Afrique de l'Ouest commence à donner des exemples de ce que l'on peut faire dans ce continent. Nous devons suivre de près cette situation d'après-conflit. Ainsi, j'espère que le Conseil de sécurité reviendra sur cette question afin que nous puissions suivre cet aspect des choses et que nous ne tournions pas le dos parce que nous pensons que le travail a été réalisé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une brève déclaration en ma qualité de représentant du Bangladesh.

Je m'associe à mes collègues pour remercier le Secrétaire général adjoint, M. Kienan Prendergast, de l'exposé qu'il nous a présenté ce matin. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport sur les faits récents qui sont survenus en Guinée-Bissau.

On constate en effet une évolution positive de la situation. Le processus transitoire d'après-conflit en Guinée-Bissau, tel que prévu dans l'Accord d'Abuja, a pris fin avec la formation d'un gouvernement largement représentatif et l'entrée en fonctions d'un parlement pluraliste dans le pays.

Nous sommes encouragés de noter que le respect des droits de l'homme et la situation humanitaire en Guinée-Bissau continuent de s'améliorer. Le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et M. Nana-Sinkam jouent un rôle très utile à cet égard. Nous nous félicitons également de l'attention résolue qui est portée aux questions liées aux femmes et aux enfants.

La tâche à laquelle la Guinée-Bissau doit à présent faire face étant la consolidation de la paix, la stabilité et la démocratie, le rôle de l'ONU dans ce pays change lui aussi. Le passage du maintien de la paix à la consolidation de la paix a été marqué par la révision du mandat du BANUGBIS approuvée par le Conseil le 10 mars 2000.Néanmoins, il est encore trop tôt pour se laisser aller à un excès d'optimisme. Comme le rapport l'indique clairement, la situation demeure précaire. Les militaires continuent de jouer un rôle de premier plan dans la vie publique. Des armes légères sont toujours en circulation et compromettent les conditions de sécurité.

L'ONU et la communauté internationale doivent rester vigilantes et poursuivre leur appui. Nous devons prendre garde à toute action qui risquerait de menacer le processus d'institutionnalisation de la démocratie en Guinée-Bissau. Le rôle d'appui du Conseil est en effet essentiel à cet égard.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport, le cas de la Guinée-Bissau tel qu'il se présente aujourd'hui permet d'affirmer que l'ONU a, avec la pleine coopération des protagonistes du pays et le soutien de la communauté internationale, contribué sensiblement, sans que cela coûte trop cher.

Pour terminer, le Bangladesh voudrait féliciter le peuple bissau-guinéen de la réussite de sa transition à la démocratie. Nous remercions également la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et son Président en exercice, le Président Konaré du Mali, ainsi que la Communauté des pays de langue portugaise du rôle constructif qu'ils ont joué en la matière.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil et je donne la parole à M. Prendergast pour qu'il fasse les observations qu'il souhaite à ce stade.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Je pourrais sans doute reprendre cinq points de cette discussion très intéressante de ce matin. Tout d'abord, l'avis général semble être qu'il y a de bonnes raisons d'espérer en Guinée-Bissau, malgré les problèmes économiques et autres auxquels il est confronté actuellement. Deuxièmement, il y a également un appui très large et très vigoureux au peuple bissau-guinéen dans son processus actuel de démocratisation et de bonne gouvernance. Troisièmement, je dois dire que je me félicite vivement de l'accent que les orateurs ont placé sur l'importance de consolider le processus démocratique et sur sa nature essentiellement civile. Il était bon de le souligner. Quatrièmement, j'ai noté - et cela ne figurait pas dans mes remarques liminaires - les observations qui ont souligné à juste titre le danger que les armes de petit calibre posent à la région, et donc l'importance du programme de collecte de ces armes.

Enfin, je dois dire que je me félicite de l'accent placé sur la consolidation de la paix après les conflits. Le chiffre avancé pour les conflits qui reprennent après un règlement est d'environ 60%. C'est un chiffre assez troublant qui indique qu'il ne faut vraiment pas dormir sur ses lauriers après la conclusion d'un accord de paix officiel. Il y a toujours beaucoup à faire, et il y a toujours des domaines qui sont des parents pauvres. Dans le cas de la Guinée-Bissau, il s'agit de la démobilisation et de la réinsertion dans la société civile. Il faut des ressources pour mener ce processus. Dans le passé cela s'est fait sur une base volontaire, et cela tend à devenir un Cendrillon. Ainsi, une fois

de plus je remercie beaucoup les membres du Conseil qui ont souligné qu’il s’agit d’un processus et nous devons mettre davantage l’accent sur la consolidation de la paix après les conflits.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n’y a pas d’autres orateurs inscrits sur ma liste. La prochaine séance du Conseil de sécurité pour poursuivre l’examen de la question inscrite à l’ordre du jour aura lieu immédiatement après la levée de la présente séance.

La séance est levée à 11 h 25.